

**Académie de Poitiers**  
**Département des Deux-Sèvres**

Collège Emile ZOLA  
11, Rue des Ecoles  
BP 30006

79233 PRAHECQ CEDEX

☐ : **05 49 26 48 76**

☐ : **05 49 26 49 91**

e-mail : **Ce.0790950d@ac-poitiers.fr**

Prahecq, le 13 octobre 2019

Monsieur Humbert,  
Principal du collège,

Aux parents d'élèves qui participent  
à l'échange franco-allemand.

**Objet : Echange franco-allemand**

Madame, monsieur,

Votre enfant participe à l'échange franco-allemand 2019-2020 à Oldenburg. Nos élèves se rendront en Allemagne entre le **11 et le 20 décembre 2019** et recevront leurs correspondants du **12 au 19 mai 2020**.

Une réunion d'information est fixée le **jeudi 7 novembre 2019 à 18h00** dans la salle polyvalente du collège de Prahecq.

Les professeurs récupéreront ce soir-là les documents essentiels à la participation du séjour (carte d'identité ou passeport/Carte européenne d'assurance maladie/Dossier remis à votre enfant)

Nous vous remercions donc de prendre sans attendre les dispositions suivantes :

- 1- Vous assurer que votre enfant est en possession d'un **passeport** ou d'une **carte d'identité** valide. Si ce n'est pas le cas, faire une demande immédiatement car les délais peuvent être longs.
- 2- Vous procurer auprès de votre assurance maladie la **carte européenne d'assurance** maladie (nécessaire pour le remboursement de frais éventuels de soins). Cette carte est nominative et doit comporter le nom de votre enfant.
- 3- Remplir scrupuleusement les différentes fiches distribuées à votre enfant sous le format d'un dossier A3 : **fiche sanitaire, autorisation de sortie du territoire, autorisation de participation, autorisation de photographe**.  
Les informations resteront bien sûr confidentielles.

Les élèves qui ne seront pas en possession de ces documents, ne seront pas autorisés à partir en Allemagne mais le montant du séjour leur sera néanmoins facturé.

Concernant le paiement, les deux premières échéances du séjour devront être réglées avant le départ.

Merci de bien vouloir respecter l'échéancier des versements : (les chèques sont à établir à l'ordre du **Collège Emile Zola** et à remettre à **Mme Barbareau**)

- Premier versement : pour le 7 novembre 2019 : **115 euros**
- Deuxième versement : pour le 2 décembre 2019 : **110 euros**

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le principal.